



The London Gazette.

Published by Authority.

FRIDAY, NOVEMBER 27, 1863.

Foreign Office, November 26, 1863.

THE following Correspondence has passed between Her Majesty's Government and that of the Emperor of the French.

No. 1.

From His Majesty the Emperor of the French to Her Majesty the Queen.

MADAME, MA SŒUR,

EN présence des évènements qui, chaque jour, surgissent et se pressent, je crois indispensable de dire toute ma pensée aux Souverains auxquels est confiée la destinée des peuples.

Toutes les fois que de profondes secousses ont ébranlé les bases et déplacé les limites des Etats, il est survenu des transactions solennelles pour coordonner les éléments nouveaux, et consacrer, en les révisant, les transformations accomplies.

Tel a été l'objet du Traité de Westphalie, au 17^{me} siècle, et des négociations de Vienne, en 1815, —c'est sur ce dernier fondement que repose aujourd'hui l'édifice politique de l'Europe; et, cependant, Votre Majesté ne l'ignore pas, il s'écroule de toutes parts.

Si l'on considère attentivement la situation des divers pays, il est impossible de ne pas reconnaître que, presque sur tous les points, les Traités de Vienne sont détruits, modifiés, méconnus, ou menacés. De là des devoirs sans règle, des droits sans titre, et des prétentions sans frein. Péril d'autant plus redoutable, que les perfectionnements, amenés par la civilisation qui a lié les peuples entre eux par la solidarité des intérêts matériels, rendraient la guerre plus destructive encore.

C'est là un sujet de graves méditations. N'attendons pas pour prendre un parti que des évènements soudains, irrésistibles, troublent notre jugement, et nous entraînent, malgré nous, dans des directions contraires. Je viens donc proposer à Votre Majesté de régler le présent, et d'assurer l'avenir, dans un Congrès.

Appelé au trône par la Providence et par la volonté du peuple Français, mais élevé à l'école de l'adversité, il m'est peut-être moins permis qu'à un autre d'ignorer, et les droits des souverains, et les légitimes aspirations des peuples. Aussi, je suis prêt, sans système préconçu, à porter dans un conseil international l'esprit de modération et de justice, partage ordinaire de ceux qui ont subi tant d'épreuves diverses.

Si je prends l'initiative d'une semblable ouverture, je ne cède pas à un mouvement de

vanité; mais, comme je suis le Souverain auquel on a prêté le plus de projets ambitieux, j'ai à cœur de prouver par cette démarche franche et loyale, que mon unique but est d'arriver sans secousse à la pacification de l'Europe. Si cette proposition est accueillie, je prie Votre Majesté d'accepter Paris comme lieu de réunion.

Dans le cas où les Princes alliés, et amis de la France jugeraient convenable de rehausser par leur présence l'autorité des délibérations, je serais fier de leur offrir une cordiale hospitalité. L'Europe verrait peut-être quelque avantage à ce que la capitale, d'où est parti tant de fois le signal des bouleversements, devint le siège de conférences destinées à jeter les bases d'une pacification générale.

Je saisis cette occasion de vous renouveler les assurances de la haute estime et de l'inviolable amitié avec lesquelles je suis

Madame ma Sœur, de Votre Majesté, le bon frère,

(Signé) NAPOLEON.

A Paris, le 4 Novembre, 1863.

(Translation.)

MADAM, MY SISTER,

IN face of the events which daily arise and press themselves on attention, I deem it indispensable to impart my whole thought to the Sovereigns to whom the destiny of nations is confided.

On all occasions when great convulsions have shaken the foundations, and deranged the limits of states, solemn compacts have followed to reduce to order the new elements, and to recognize, while revising them, the changes that have been effected.

Such was the object of the Treaty of Westphalia in the 17th century, and of the Negotiations of Vienna, in 1815. It is on this last foundation that the political edifice of Europe now rests; and nevertheless, your Majesty is not ignorant, it is crumbling to pieces on all sides.

If one considers attentively the situation of the different countries, it is impossible not to admit that on almost all points the Treaties of Vienna are destroyed, modified, disregarded, or menaced. Hence there are duties without rule, rights without title, pretentions without restraint. A peril the more formidable, since the improvements produced by civilization, which has united peoples together by an identity of material interests, would render war still more destructive.